LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON
PAYS DE LA LOIRE

CAHIER DES CHARGES ORGANISATEURS

Pupille Triathlon Series

CIRCUIT RÉGIONAL PUPILLE

Sommaire

Pupille Triathlon Series

Présentation et objectif du PTS 1

Conditions d'inscription d'une épreuve au PTS 2

Distances recommandées 3

Classement et transmission des résultats 4

Communication et visibilité 5

Engagement de l'organisateur 6

Présentation et objectif du PTS

1

Pupille Triathlon Series

Le “Pupille Triathlon Séries” est un circuit de courses “jeunes 2” réservé aux pupilles & benjamins ou réservé uniquement aux pupilles seulement dans la discipline triathlon proposé par la ligue des Pays de la Loire.

L’objectif est de proposer uniquement à la catégorie pupille un calendrier précis qui oriente les jeunes vers des courses de référence.

Le PTS permet d’encourager la participation et la découverte de la pratique compétitive des jeunes triathlètes de la catégorie Pupille au sein des épreuves régionales.

Les épreuves inscrites au PTS doivent garantir un cadre sécurisé, équitable et cohérent, pour assurer une expérience positive et homogène sur tout le territoire ligérien.

Mettre en valeur les organisations qui promeuvent la pratique jeune.

2 Conditions d'inscription d'une épreuve au PTS

L'organisateur souhaitant intégrer son épreuve au PTS doit :

- Être affilié à la Fédération Française de Triathlon (FFTri).
- Organiser une épreuve dite "jeune 2" réservée aux catégories pupille & benjamin ou uniquement aux pupilles et avoir inscrit son épreuve au calendrier fédéral.
- Coût d'inscription : l'organisateur devra proposer un tarif abordable afin de favoriser l'inscription en nombre sur son épreuve : la ligue préconise un tarif maximum de 10€ avec la possibilité d'une majoration si inscription sur place de 5€.
- Être capable de transmettre les résultats de l'épreuve considérée sous format excel selon les conditions listés p 5.
- S'engager à respecter le présent cahier des charges.

Distances recommandées

3

Épreuve “Jeunes 2”

Conformément à la Réglementation Sportive de la Fédération Française de Triathlon, l’épreuve “Jeunes 2”, destinée à la catégorie Pupille, s’appuie sur les distances de référence du palier “Jeunes 2 (10–13 ans)” pour le format triathlon.

Ces distances garantissent un niveau d’effort et d’autonomie cohérent avec les objectifs du Circuit régional.

Natation : 100 à 200 m
Cyclisme : 3 à 4 km
Course à pied : 1000 à 1 500 m

Principes à respecter :

- Les distances doivent être proportionnées et équilibrées entre les trois disciplines
- Des adaptations mineures (±10 %) sont possibles en fonction des contraintes du site (topographie, sécurité, tracé).
- L’organisateur doit prévoir un dispositif d’accueil et de sécurité adapté : parc vélo adapté aux vélos des jeunes catégories, encadrement sur les parcours, signalisation claire.

4 Classement et transmission des résultats

Une remise des récompenses spécifique à la catégorie Pupille est fortement recommandée, valorisant les efforts de tous. L'organisateur s'efforce d'assurer une ambiance conviviale et éducative, conforme à l'esprit du triathlon jeunes.

L'organisateur s'engage à :

- Fournir un classement complet spécifique à la catégorie Pupille.
- Transmettre les résultats à la Ligue sous 48 heures maximum après l'épreuve.
- Utiliser un fichier Excel (.xlsx) comprenant les colonnes suivantes : Rang, Nom, Prénom, sexe, Numéro de licence, Club, Temps réalisé.

Exemple de tableau à fournir :

	A	B	C	D	E	F	G
1	**Rang (classement)**	**NOM**	**Prénom**	**Sexe**	**Numéro licence**	**Club**	**Temps réalisé**
2	1	LELOUARN	Camille	F	C66133C00230576FPUFRA	Bouguenais tri	22:10
3	2	SOLIN	Hugo	M	C88781C00230576MPUFRA	Nantes tri	22:23
4	3	CRACH	Anouk	F	B74384C00230576FCAFRA	La roche tri	22:41
5	...	...	...	...	...	...	...
6							
7							
8							

Le fichier devra être envoyé au conseiller technique à : ***conseiller.technique@liguetriathlonpdl.fr***

Communication et visibilité 5

L'organisateur s'engage à mentionner sur ses supports de communication : "Épreuve inscrite circuit : "Pupille Triathlon Série – Ligue des Pays de la Loire de Triathlon".

La Ligue mettra en valeur l'organisation qui participe au PTS en communiquant avant l'épreuve sur ses réseaux sociaux mais aussi de façon ciblée lors de ses communications. L'épreuve sera ensuite valorisée lors de la diffusion des résultats.

6 Engagement de l'organisateur

En signant ce cahier des charges, l'organisateur s'engage à respecter l'ensemble des points ci-dessus, à collaborer avec la Ligue pour assurer la cohérence du PTS, et à transmettre tout document demandé en amont ou en aval de l'épreuve.

Contact Ligue

LE SOZ Antoine - CTL des Pays de la Loire

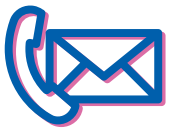

conseiller.technique@liguetriathlonpdl.fr
06.06.85.79.68